



OBJET : Mise en réforme et cession de véhicules et matériels divers appartenant à la ville de Villemomble via la plateforme de vente aux enchères par internet dénommée 'Agorastore.fr'
[Nomenclature « Actes » : 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé]

Le Maire de Villemomble,

VU la délibération n°16 du 7 juillet 2022 ayant pour objet la modification de la délégation du Conseil Municipal au Maire à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution dont la résiliation et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 donnant compétence au conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article L2211-22 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 1 du conseil municipal du 11 février 2021 et notamment l'article 2.10 donnant délégation au Maire de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un prix, par unité, n'excédant pas 4 600 €,

VU le contrat n° 022C045 conclu entre la commune de Villemomble et la société Agorastore,

CONSIDÉRANT que les ventes sont conclues systématiquement avec le plus offrant et génèrent ainsi pour la ville une recette en toute transparence,

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de favoriser le réemploi des matériels réformés dont elle n'a plus l'utilité,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de régulariser les ventes effectuées en 2022 et 2023 selon la liste ci-dessous,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : DE VALIDER l'aliénation des biens détaillés ci-après :

- FORD TRANSIT BENNE - 670 AEG 93 – 57 501 kms – 2007 - 1 966,36 € nets pour la commune (non roulant)
- LOT 36 TABLES ET 158 CHAISES - 901,18 € nets pour la commune
- ECHAFAUDAGE ROULANT TELESCOPIQUE – 2020 - 787,20 € nets pour la commune
- LOT MATERIEL AUDIO ET VIDEO - 216,48 € nets pour la commune
- PORTE OUTIL DESHERBEUSE DE TROTTOIR – 2018 - 1 634,26 € nets pour la commune
- "RENAULT KANGOO - 2379 XD 93 – 69 266 kms – 2002 - 586,30 € nets pour la commune (non roulant/épave)
- BALAYEUSE RAVO 540 - 2009 - 2 601,04 € nets pour la commune (non roulant/type épave)
- FORD TRANSIT -8420 ZW 93 – 68 482 kms – 2006 - 63,14 € nets pour la commune (non roulant/épave/plus de moteur)
- RENAULT KANGOO - 818 ADC 93 – 46 602 kms – 2007 - 1 099,62 € nets pour la commune (non roulant/épave)
- LOT DE MATERIEL DE PUERICULTURE - 61,50 € nets pour la commune
- PRESSE HYDRAULIQUE 15 TONNES –2006 - 328,00 € nets pour la commune
- LOT 35 TABLES 155 CHAISES 8 TABOURETS ECOLE MATERNELLE - 317,34 € nets pour la commune
- FONTAINE DE DEGRAISSAGE KARCHER - 100,04 € nets pour la commune
- LAVEUSE CITY LAV 5000 – 2013 -1 380,88 € nets pour la commune (non roulant)
- LOT DE MOBILIER SCOLAIRE ET AUTRES - 50,02 € nets pour la commune





ARTICLE 2 : DIT que le total des ventes aux enchères s'élève à 12 093,36 € et que les biens concernés feront l'objet d'une procédure de sortie d'inventaire.

ARTICLE 3 : DIT que la recette en résultant a été versée au chapitre 77 (produits exceptionnels), article 775 (produits des cessions d'immobilisation) du budget correspondant.

ARTICLE 4 : La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou sur l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Monsieur le Trésorier du Raincy,
- Les services financiers de la ville,
- La direction des services techniques de la ville.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
093-219300779-20240214-11108-AU-1-1
Acte certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20 février 2024

Fait à Villemomble, le 14 février 2024

Le Maire
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

